

POUVOIR ET PROBLEME DE LA LEGITIMATION

ABDELJALIL HALIM

Tout pouvoir, en tant que domination morale et/ou physique, exercée de manière directe ou indirecte, par un individu ou par un groupe social, sur une collectivité plus ou moins étendue, tire sa légitimité de fondements méta-sociaux, en l'occurrence - dans le cas du monde arabo-islamique - de fondements théologiques, et ce qu'il s'agisse de pouvoir temporel ou spirituel, les deux étant généralement, dans ce cas, indissociables. Ceci est vrai aussi bien pour la souveraineté, laquelle n'est qu'un vicariat divin, pour les degrés de pouvoir pouvant exister dans une société (magistrature, etc.), le pouvoir spiri-

tuel exercé par des doctes, des familles d'ascendance chérifienne ou par des marabouts, ainsi que le pouvoir parental lui-même.

En effet, dans tous ces cas - qu'il s'agisse de souveraineté, de pouvoir purement spirituel ou moral, voire même de pouvoir parental - la référence sublime dont on se réclame est, indifféremment, une puissance méta-physique. Le souverain, en tant que vicaire de Dieu sur terre, se trouve chargé d'assumer une certaine responsabilité qui lui incombe de par son statut de chef des croyants - ses divers représentants, quelle que soit leur situation dans la pyramide administrative, tirent à leur tour, comme par une sorte d'émanation, la légitimité de leur pouvoir de la sienne -

Les chorfa, qu'ils soient au pouvoir ou non, exercent une certaine action - dont la portée et l'étendue varient selon les lieux et les époques - sur leur milieu ambiant, jouissent de certains privilèges auxquels, généralement, ne peuvent pas accéder les profanes, et ce au nom de leur ascendance. Le rayonnement de leur action spirituelle peut, si leur clientèle est assez importante, être à l'origine d'une puissance matérielle telle que la zaouïa, car dans ce cas la famille fonde un ordre religieux, constitue une menace pour le pouvoir temporel, lequel se trouve alors obligé, dans beaucoup de cas, de composer avec ces nouvelles forces, ce qui nous explique l'origine de la plupart des iqta' - concessions foncières - dont jouissent plusieurs sanctuaires.

Il y a eu même des cas où l'on a assisté à la fondation de nouvelles dynasties.

Ce qui est vrai des chorfa, l'est également des marabouts - marabtin - avec cette différence que le marabtin tire la légitimité de son pouvoir, non pas de son ascendance, mais de son action personnelle, de son charisme.

Le Maître, le détenteur du savoir, tire, lui aussi, son pouvoir du Livre. Celui

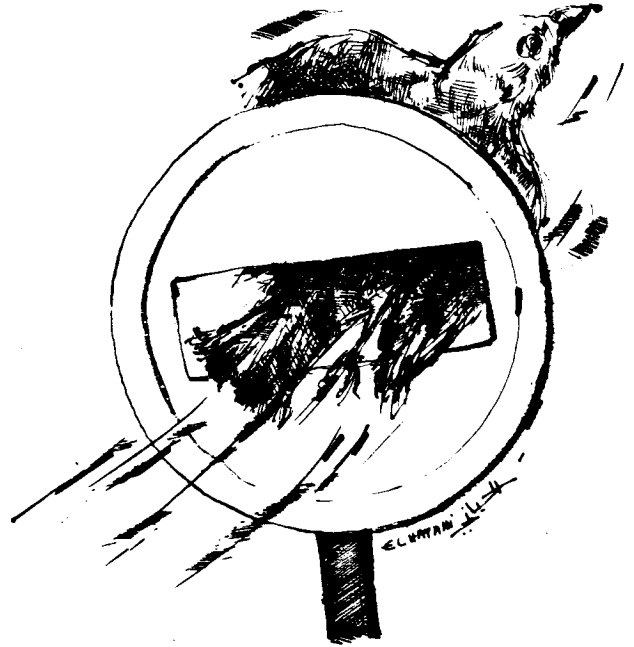
qui connaît le Livre ne fait-il pas partie des Elus, de ceux qui jouiront dans l'au-delà de la grâce divine ? Les savants ne sont-ils pas ceux qui connaissent le mieux Dieu et qui le craignent en connaissance de cause ? Et si quelqu'un vous transmet son savoir, n'en devenez-vous pas le disciple, et par conséquent le serviteur ?

De leur côté, les parents ont une certaine responsabilité vis-à-vis de leurs descendants sur lesquels ils ont une autorité tant qu'ils sont mineurs ; et ceux-ci, même une fois adultes, doivent toujours respect et obéissance aux parents. Dans ce cas aussi, nous avons affaire à un pouvoir qui tire sa légitimité d'ordres divins.

Mais il est clair que cette légitimation méta-sociale, à elle seule, ne suffit pas pour fonder un pouvoir, surtout politique. En effet, dans tous les cas que nous avons signalés, la référence théologique fonde - et se trouve à son tour renforcée par - le pouvoir économique. C'est ainsi que, dans le cas des iqta' des zaouïa, nous constatons un passage de la puissance morale, religieuse et spirituelle, à la puissance foncière, laquelle, à son tour, devient une sorte de garant de la force morale des zaouïa. Et dans le cas où la famille chérifienne arrive à fonder une dynastie, elle se fixe, parmi les buts à réaliser, le recouvrement des impôts et le contrôle des routes commerciales.

Bien sûr, ce contrôle économique suppose une suprématie politique, laquelle ne peut avoir lieu sans contrainte physique : assujettissement de la population, élimination de toute opposition, instauration de nouvelles institutions... Mais si l'économique se fonde sur le politique, il le fonde à son tour, la puissance matérielle devant, alors, une garantie de la suprématie politique.

Ainsi, il y a une relation dialectique entre les trois instances idéologique, économique et politique, chacune fondant les autres et les prenant, à son tour,



pour fondement. Cette interdépendance peut être saisie à propos de la violence légitime à laquelle recourt tout pouvoir. Celle-ci peut être purement idéologique : imposition, au nom de principes théologiques, d'idéaux méta-sociaux, de principes supra-terrestres, d'institutions, de valeurs ne bénéficiant, dans beaucoup de cas, qu'à une minorité, qu'il s'agisse de la famille détenant le pouvoir, du "clergé" ou de la parentèle même. Le refus ou le rejet de ces institutions ou principes peut être à l'origine de sanctions diverses pouvant aller de la simple condamnation morale à l'atteinte physique du contestataire, se muant ainsi en violence matérielle pouvant aller de la simple contrainte économique - expropriation, amende, etc. - à la liquidation physique de l'individu - emprisonnement, torture, empoisonnement, guillotine... - à la lutte armée contre un groupe que l'on taxe de dissident, hérétique ou autre.

Au cas où le pouvoir devient despotique,

on peut assister à la naissance d'un an-
-ji-pouvoir qui remet en question la lé-
gitimité des gouvernants, la validité du
savoir transmis par un Maître, la puis-
sance charismatique d'un marabout et mê-
me, parfois, le pouvoir parental, au cas
où ils tentent de justifier et de sou-
tenir ce despotisme.

Si nous prenons le cas du pouvoir
temporel, nous pouvons constater que les
zaouïa et les grands caïds constituai-
ent un pouvoir parallèle au pouvoir of-
ficiel, un Etat dans l'Etat, fonction-
nant à son tour selon les mêmes roua-
ges, de manière identique. C'est pour
cette raison qu'un certain nombre d'an-
thropologues soutiennent que pareilles
sociétés - segmentaires - étaient cons-
tituées par un amalgame de tribus vivant
plus ou moins en autarcie et auxquelles
la notion d'Etat était totalement étran-
gère. Or, sans avoir à discuter, dans
les détails, les arguments avancés par
les segmentaristes, nous savons que l'e-
xistence de pouvoirs locaux n'exclut ni
l'existence d'un pouvoir central, ni la
reconnaissance de celui-ci. D'ailleurs,
dans beaucoup de cas, il y avait des re-
lations de reconnaissance mutuelle,
d'entr'aide ou tout au moins de coexis-
tence entre les zaouïa et le Makhzen. De
même, les grands caïds, de par leur dou-
ble jeu vis-à-vis des populations au-
tochtones et du pouvoir central, ont
contribué indirectement à l'unification
du pays. En effet, le grand caïd "tient
tête au Makhzen, en même temps qu'il li-
quide l'institution tribale et facilite
ainsi sa récupération par ce même Makh-
zen" (A. LAROUÏ : Les origines du natio-
nalisme marocain, p. 186).

D'ailleurs, au moment de l'occupation
du pays, le colonialisme a eu affaire
non point à un ensemble de tribus, mais
à un Etat avec son propre appareil bu-
reaucratique, ses propres frontières, sa
propre culture, etc. Et si le pouvoir
central n'avait pas assez de force pour
faire face à l'impérialisme, celui-ci
s'est heurté à la résistance de toute la
population, sous la conduite de chefs
locaux qui ici et là, ont pu constituer

un nouveau pouvoir qui a pu bloquer,
pour des périodes plus ou moins longues,
la pénétration coloniale dans le pays.

Or, même une fois le pays subjugué - pa-
cifié comme diraient les colonialistes
- la nouvelle administration a légitimé
son action au nom du souverain, de la
défense des us et coutumes locaux. Son
intervention même dans le pays était lé-
gitimé au nom d'un certain nombre de
principes méta-sociaux, mais relevant
cette fois-ci de la culture européenne
- humanisme, libéralisme, expansion de
la civilisation auprès des peuples pri-
mitifs, etc. - Tous ces idéaux humani-
taires n'ont pas empêché l'exploitation
éhontée, voire l'extermination de ces
"frères" attardés que l'on cherchait à
civiliser et qui devaient être, ainsi
que tous les biens que peut receler leur
pays, au service de la métropole. Cette
violence nue était soit accompagnée,
soit remplacée, par toutes sortes de
violences camouflées : destruction, par
tous les moyens, de tout ce qui est spé-
cifique, de tout ce qui peut être à l'o-
rigine d'un quelconque noyau de résis-
tance, et ce au profit de tout ce qui
est étranger et auquel on accordait une
valeur universelle.

A ce pouvoir illégitime - car il l'était
en dépit des accords internationaux qui
entraient dans le cadre de la division
du globe entre les grandes puissances
impérialistes - s'est opposé un anti-
pouvoir qui tirait sa légitimité, soit
de principes traditionnels : lutte con-
tre l'envahisseur au nom de l'Islam,
soit de nouveaux principes méta-
sociaux : défense de la Nation...

D'ailleurs, après l'indépendance poli-
tique, aux fondements théologiques du
pouvoir se sont ajoutés de nouveaux fon-
dements que l'on peut qualifier de
laïcs : Patrie, Nation, Histoire, Déve-
loppement, Démocratie, Libéralisme...
Et, outre la référence à Dieu, au Livre,
aux Ancêtres, on peut noter le recours
à de nouvelles méthodes d'endoctrinement
- et ce aussi bien à l'échelle de l'ap-
pareil étatique que des partis politi-
ques - utilisant toutes sortes de tech-
niques de manipulation des masses : pho-
tographie, affiche, discours politique,

éditorial, meeting...

Signalons, d'autre part, que tout pouvoir recourt non seulement à un ordre méta-social qui le fonde, mais également à un langage particulier qui l'exprime, qui le révèle aux intéressés. Ce langage, bien sûr, varie en fonction du pouvoir dont il parle, du message qu'il véhicule, du tiers auquel il s'adresse, et également en fonction de la conjoncture socio-historique dont il relève. Il s'agit essentiellement d'insignes traduisant le statut et la fonction du détenteur du pouvoir, et qui impliquent des comportements appropriés traduisant l'autorité, la puissance économique, le savoir, etc., et auxquels correspondent, de la part des subordonnés, d'autres comportements stéréotypés.

Après l'Indépendance, la nouvelle classe sociale au pouvoir recourt à d'autres méthodes pour justifier sa domination sur les autres. Il s'agit essentiellement, cette fois-ci, du savoir, mais d'un savoir à l'occidental, la science et la technologie étant devenues la clé permettant la promotion sociale, l'accès aux postes de responsabilité et par là au pouvoir. Aux anciennes insignes du pouvoir se substituent ou se joignent, selon les circonstances, d'autres qu'on emprunte à la métropole : usage de la langue française, de toutes sortes d'apparats à l'occidental... On essaie même d'amalgamer des principes relevant des deux systèmes de références. Aussi, pouvons-nous nous demander comment un pouvoir peut-il être à la fois rationnel et traditionnel, autrement dit, comment peut-on concilier libéralisme et bureaucratie d'un côté, et patrimonialisme charismatique de l'autre. LAROUÏ a déjà remarqué à propos du Makhzen du XIXème siècle que le "sacré, le religieux, le civil, le militaire, y sont encore juxtaposés, sinon confusément mêlés" (Les origines du nationalisme marocain, p. 12). La situation ne semble pas avoir tellement changé, sauf qu'au niveau idéologique on invoque tantôt la tradition - même dans ce qu'elle peut comporter de plus irrationnel - tantôt des idéologies d'origine occidentale qu'on n'hésite pas, par la suite, à condamner comme étant subversives.

De toute façon, quel que soit le type de pouvoir auquel on a affaire, et quelles que soient ses relations avec les dominés, nous trouvons toujours à sa base une croyance, plus ou moins ancrée dans les esprits, en ce que le détenteur du pouvoir se distingue du commun des mortels, ce qui nous explique le comportement pouvant relever de l'hystérie qui caractérise les foules dans maintes circonstances.

A.H●

COMMUNIQUÉ

LA REVUE AMAZIGH

porte à la connaissance de ses abonnés qu'elle a fait l'objet d'une mesure administrative de suspension injustifiée frappant ses deux éditions (arabe - française), alors que seul un article paru dans le numéro 1 de la revue en arabe a été mis en cause.

Les responsables espèrent faire annuler bientôt cette mesure et reprendre incessamment leurs publications.



REVUE MAROCAINE D'HISTOIRE ET DE CIVILISATION AMAZIGH

8, Place des Alaouites

B.P. 3411

Tel. : 344-22

r a b a t